

Cote du document: TFWG/8
Date: 29 avril 2019
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Procès-verbal de la huitième réunion du Groupe de travail sur le cadre de transition

Note à l'intention des membres du Groupe de travail sur le cadre de transition

Responsables:

Questions techniques:

Ruth Farrant
Directrice de la
Division des services de gestion financière
téléphone: +39 06 5459 2281
courriel: r.farrant@ifad.org

Jill Armstrong
Directrice par intérim de la
Division des politiques
et des résultats opérationnels
téléphone: +39 06 5459 2324
courriel: j.armstrong@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Cheffe de l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Procès-verbal de la huitième réunion du Groupe de travail sur le cadre de transition

1. La huitième réunion du Groupe de travail sur le cadre de transition s'est tenue le 26 mars 2019; le présent document contient une synthèse de sa teneur.
2. Une fois approuvé par les membres du Groupe de travail, le procès-verbal sera présenté au Conseil d'administration à sa cent vingt-sixième session pour information.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

3. La présidente a souhaité la bienvenue aux membres, aux observateurs et aux membres du personnel participant à la réunion. La réunion a débuté par un moment de silence à la mémoire des collègues qui avaient trouvé la mort dans le vol d'Ethiopian Airlines.
4. Les membres du Groupe de travail participant à la réunion étaient l'Allemagne, l'Argentine (Présidence), la France, l'Indonésie, l'Italie, le Koweït et le Royaume-Uni. Les membres du Conseil d'administration présents en qualité d'observateurs étaient l'Angola, le Mexique, les Pays-Bas et la République dominicaine. Le FIDA était représenté par le Vice-Président adjoint responsable du Département de la gestion des programmes, la Directrice de la Division des services de gestion financière, la Directrice par intérim de la Division des politiques et des résultats opérationnels, l'économiste régional principal pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, la responsable chargée du bureau de la Secrétaire du FIDA et d'autres membres du personnel.

Point 2 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour

5. Les points ci-après étaient inscrits à l'ordre du jour provisoire (document TFWG 2019/8/W.P.1): i) ouverture de la réunion; ii) adoption de l'ordre du jour; iii) calendrier provisoire 2019 du Groupe de travail sur le cadre de transition; iv) mandat du Groupe de travail sur le cadre de transition concernant le Programme spécial pour les pays comportant des situations de fragilité et informations actualisées sur les instruments pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets (paragraphe 8); v) questions diverses.
6. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour.

Point 3 de l'ordre du jour: Calendrier provisoire du Groupe de travail sur le cadre de transition pour 2019

7. Le Groupe de travail a demandé des éclaircissements sur les liens entre le travail en cours sur l'architecture financière du FIDA, les prochaines réunions du Groupe et les réunions avec le Groupe de travail sur le système d'allocation fondé sur la performance en 2019. La direction a donné des précisions sur les liens qui reliaient ces domaines et a expliqué pourquoi le Fonds devait définir l'architecture financière avant de faire progresser d'autres initiatives. Compte tenu de ces informations, le Groupe de travail a décidé d'annuler sa réunion prévue pour le 9 mai 2019. La direction a convenu que, si nécessaire, une autre réunion, consacrée aux questions qui se dégageraient des journées de réflexion du Conseil d'administration, serait organisée avant la réunion prévue en septembre 2019.

Point 4 de l'ordre du jour: Programme spécial pour les pays comportant des situations de fragilité et informations actualisées sur les instruments pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets (mandat, paragraphe 8)

8. Le Groupe de travail a accueilli avec intérêt les informations fournies sur les instruments pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets.
9. Le Groupe de travail a examiné le document sur le programme spécial pour les pays comportant des situations de fragilité, a pris note de l'utilisation, par la Banque mondiale, d'une liste harmonisée des situations de fragilité et a formulé des observations destinées à:
 - a. harmoniser la définition des situations de fragilité avec celle approuvée par le Conseil d'administration en 2016, dans le cadre de la stratégie d'engagement dans les pays comportant des situations de fragilité;
 - b. préciser que le programme n'était pas un nouveau guichet de financement, mais une approche opérationnelle visant une amélioration de la coopération avec les pays comportant des situations de fragilité;
 - c. incorporer dans le texte le fait qu'il n'y avait pas de coûts additionnels s'agissant de la mise en œuvre du programme ni de nouvelles procédures additionnelles pour approbation par le Conseil d'administration;
 - d. donner des éclaircissements sur les moyens que pouvait utiliser le FIDA pour améliorer les synergies avec le Programme alimentaire mondial et d'autres partenaires, en particulier les banques régionales de développement;
 - e. donner des précisions sur la méthode qui serait suivie pour vérifier la bonne marche du programme.

Une série d'observations complémentaires ont été reçues, auxquelles il serait donné suite.

10. La direction a donné des précisions sur la procédure d'examen des projets des pays comportant des situations de fragilité. Il a été souligné que, selon le bulletin du Président de 2018 sur le réajustement de la conception des projets, pareils projets devraient normalement suivre la première voie (ou voie 1), et donc faire l'objet de l'attention la plus soutenue, fondée sur le risque, de la part de la direction. Toutefois, la troisième voie, dite voie 3 (opérations accélérées), serait suivie lorsqu'une intervention rapide serait nécessaire, aux termes de la politique du Fonds en la matière (PB/2018/04, bulletin du Président: Recalibrer le processus de conception des projets du FIDA, et la Politique du FIDA en matière de prévention des crises et de redressement [2006]). Des garanties fiduciaires continueraient d'être appliquées dans tous les projets correspondant à des situations de fragilité, de sorte que les fonds soient utilisés à bonne fin.
11. Des éclaircissements ont été donnés sur le maintien de l'engagement du FIDA à allouer au moins 25% de ses ressources de base aux pays comportant des situations de fragilité (liste harmonisée). Pour 2019, cette liste comportait 36 pays, mais 24 seulement seraient actifs dans la Onzième reconstitution des ressources du FIDA.
12. La direction allait réviser le document consacré au Programme spécial pour les pays en situation de fragilité et y intégrer les observations formulées par les membres et observateurs, et le soumettrait pour examen au Conseil d'administration à sa session de mai 2019.

Point 5 de l'ordre du jour: Questions diverses

13. Aucun point n'ayant été inscrit à l'ordre du jour au titre des questions diverses,
14. la présidente a remercié les participants pour leur précieuse contribution aux débats et a levé la séance.